

DÉCISION DG n°2017-114 du **26 DEC. 2017**

portant nomination auprès du Comité Français de la Pharmacopée  
« Substances chimiques »  
à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

**Le Directeur Général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;**

**Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

**Vu** la décision DG n°2013-245 du 14 août 2013 portant création d'un Comité Français de la Pharmacopée « Substances chimiques » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>:** Sont nommés membres du Comité Français de la Pharmacopée « Substances chimiques » à compter du jour de ce jour jusqu'au 14 août 2019:

- M. BERNADOU (Jean)
- Mme BERNARDES-GENISSON (Vania)
- M. GERVAIS (Philippe)
- Mme HERRENKNECHT-TROTTMANN (Christine)
- Mme MOATI (Frédérique)
- Mme MOREAC-PESELIER (Tiphaine)

**Article 2 :** La Directrice des politiques d'autorisation et d'innovation est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait à Saint-Denis, le **26 DEC. 2017**

Dr Dominique MARTIN

Directeur général